

fabricant ou du coût d'importation. Autrement, les détaillants, la vente et ainsi de suite introduiront un élément d'incertitude dans toute l'affaire qui la rendra impossible. J'espère ne pas monter un jeu de massacre ou un hercule tout simplement pour attaquer la chose. C'est une question qui vient à l'esprit et sur laquelle on devrait avoir des précisions.

Ma dernière remarque, que certains de mes collègues ne manqueront pas de développer, a trait à la décision malheureuse du ministre de s'en tenir à une réduction de la taxe de vente sur certains produits seulement. Il n'a rien fait en ce qui a trait aux matériaux de construction. C'est un aspect que mon parti examinera en profondeur après la pause du déjeuner. Je félicite le ministre pour la disposition qui élimine la taxe de vente sur les matériaux entrant dans la construction d'incinérateurs et qui permet aux municipalités d'en obtenir le remboursement. J'aimerais que l'on accorde la même aide à l'industrie. Les municipalités ne sont pas les seules à utiliser des incinérateurs.

● (1230)

Un problème de pollution se pose évidemment à nous. Il me semble qu'au lieu d'accorder des subventions à la construction et à l'installation de systèmes anti-pollution, que ce soit au niveau municipal et public ou au niveau industriel, nous devrions utiliser le régime fiscal pour établir un système de stimulation et accorder des prêts acquittables. Je sais qu'un programme est en application mais j'ai tendance à croire qu'il est bien timide pour une époque où on devrait y mettre le paquet et prendre des dispositions visant à aider l'industrie et les gouvernements locaux à lutter contre la pollution.

C'est le public qui en fin de compte devra payer la note de l'élimination de la pollution. C'est aussi clair que deux et deux font quatre. Quelles mesures faut-il prendre? Faut-il insister pour que les fabricants installent les systèmes de contrôle nécessaires et paient toute la note? Il en résulterait une augmentation du prix des marchandises. Qui paierait cette augmentation? Le consommateur canadien. Faut-il insister pour que les municipalités installent de nouveaux égouts pour le traitement efficace des eaux usées? Qui les paiera? Les résidents de la municipalité, avec l'argent des impôts. Il n'y a pas de formule magique, pas de poule aux œufs d'or. Que le gouvernement dise à une industrie ou à une municipalité qu'elle doit installer les dispositifs anti-pollution en ne lui accordant peu ou pas d'aide du tout, c'est très décourageant. Pour les municipalités, cela signifie probablement une augmentation des taxes. Monsieur l'Orateur, les municipalités ne désirent pas augmenter les taxes pour toutes sortes de raisons. En vérité, il arrive qu'elles ne puissent pas le faire. Il arrive qu'elles ne puissent pas emprunter l'argent parce qu'elles ont déjà dépassé leur limite d'emprunt basée sur les évaluations possibles.

Passons alors par le système fiscal, par une remise de l'impôt sur le revenu, par une remise des taxes de vente. Allons de l'avant. Après tout, si l'on crée ainsi une demande pour certains genres de produits, certains dispositifs anti-pollution, l'industrie correspondante se développera; ces sociétés et leurs employés paieront plus d'impôts et le coût net pour le gouvernement sera nettement inférieur au coût brut. Il me semble que l'on doit toujours penser à ces programmes en se basant sur le coût net pour le gouvernement. La disposition à l'examen constitue un pas dans la bonne direction.

Les autres paliers de gouvernement offriront aux municipalités, du moins je l'espère, leur collaboration pour les

Taxe d'accise

aider à exercer un contrôle sur le traitement des eaux usées et la collecte des ordures ménagères. La saleté de nos rues de villes n'est pas un problème de pollution, mais un problème personnel. Une grande partie des rebuts répandus sur nos autoroutes et dans les rues de nos villes sont tout simplement le résultat de mauvaises habitudes personnelles. Donnons-nous la main et unissons nos efforts en vue de la réalisation d'un programme susceptible de régler ces questions. En définitive, nous allons constater qu'il nous en coûtera beaucoup moins cher d'utiliser notre régime fiscal pour subventionner l'industrie et aider les municipalités à résoudre efficacement le problème de la pollution que de les forcer, ou comme on dit, de les mettre au pied du mur, en les obligeant ou en les contraignant à installer les dispositifs nécessaires.

D'autres points du bill doivent être étudiés, mais je le répète, de façon générale, nous sommes en faveur de la mesure proposée et j'espère qu'à la fin du débat, aujourd'hui, nous aurons terminé toutes les étapes que doit franchir le bill.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, il va sans dire que l'on pourrait considérer le bill à l'étude comme le bill des gâteries du ministre des Finances. Il se propose d'éliminer la taxe sur les confiseries, les eaux gazeuses et le reste. Le ministre des Finances (M. Turner) devient l'homme au nanan. Notre parti appuie le bill en général malgré quelques points que je voudrais soulever, deux surtout qui me préoccupent. J'aimerais vous dire aussi tout de suite que j'espère que nous pourrions réussir à l'étudier rapidement et à le faire adopter à la Chambre cet après-midi. Je formule les mêmes vœux pour le bill qui suivra.

Comme le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) l'a fait observer, ce bill supprime la taxe de vente fédérale sur certains articles. Je suis heureux d'apprendre que le ministre des Finances surveillera l'application de ces réductions, surtout sur les aliments, les boissons gazeuses, les confiseries et les vêtements d'enfants afin de voir si les consommateurs en retireront vraiment quelque bénéfice.

Le ministre nous informe que la suppression de la taxe de vente sur les vêtements et les chaussures d'enfants coûtera quelque 30 millions de dollars par an au Trésor et environ 70 millions dans le cas des aliments et des boissons. Cela fait au total 100 millions de dollars de recettes perdues. Je me demande si le consommateur en profitera réellement. J'en doute. Peut-être que j'achète aux mauvais endroits, mais il me semble que le prix des boissons gazeuses par exemple, a augmenté depuis le budget et que le prix de beaucoup d'autres articles énumérés dans le bill, a également augmenté. Si tel est le cas, les 100 millions profiteront en fait aux fabricants de ces produits—et pour eux ce sera une aubaine, une bonne occasion.

Quand on réduit les taxes sur certains produits au profit du consommateur, le gouvernement devrait s'assurer que les consommateurs en profitent réellement. Ce n'est pas toujours le cas, bien entendu. Par exemple, je me souviens qu'au milieu des années 60—je n'étais pas député à ce moment-là—le gouvernement fédéral avait supprimé la taxe de vente sur les médicaments d'ordonnance—je crois que cette taxe était alors de 11 p. 100. J'avais alors remarqué que le prix des médicaments ne diminuait pas. Au contraire, il continuait de s'accroître progressivement. La réduction n'avait donc pas profité aux consommateurs mais avait simplement accru les bénéfices des fabricants de médicaments.